

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2013

Présents : Alain Jaffard, Maurice Plagnes, Yves Elie, Frédéric Folcher, François Folcher, Stéphane Maurin, Albert Douchy, Maryse Bres

Secrétaire : Maurice Plagnes

Invitée : Sophie Pantel

- Remarque préliminaire de Maryse concernant le déneigement
- Approbation du compte rendu du conseil de février à l'unanimité
- Vote des Budgets :

Compte administratif de l'eau

solde exploitation : +2540

Solde investissement : +219456.11

Adopté à l'unanimité

Projet de budget de l'eau 2013:

Dépenses de fonctionnement :- 119400

Recettes fonctionnement : +119400

Dépenses en investissement : - 265 434

Recettes en investissement :+ 265 434

Adopté à l'unanimité

Compte administratif du pré platon

Dépenses en fonctionnement: -17 421.33

Recettes de fonctionnement: +118 972.33

Dépenses d'investissement : - 17 421.33

Recettes d'investissement :0

Adopté à l'unanimité

Projet de budget pour le pré platon 2013 :

Dépenses de fonctionnement : -763 662 car gestion du stock comptable

Recettes de fonctionnement : + 763662

Budget adopté à l'unanimité

Dépenses en investissement : - 712 844.50

Recettes en investissement +712 844.50

Budget adopté à l'unanimité

Compte administratif du budget principal, en conformité avec le compte de gestion

Dépenses de fonctionnement :809 795.62

Recettes de fonctionnement :900463.52

Dépenses en investissement :436 413

Recettes en investissement : 543 994

adopté à l'unanimité

projet budget principal 2013 :

dépenses de fonctionnement : 925 139.25

recettes de fonctionnement : 925 139.25

dépenses d'investissement : 1 027 676.98

recettes d'investissement : 1 027 676.98

budget adopté à l'unanimité

- Le conseil décide de facturer le coût de la prestation suite à la réquisition d'un enjeu de déneigement et de deux hommes pour ouvrir la voie communale numéro 1
- Subventions aux associations : 25 300 euros
- Vote des taux : maintien des 4 taux : pas d'augmentation d'impôt
Cf tableau joint
 - Point sur travaux :
 - Choix des travaux prévus dans le cadre du programme de voirie communale pour un montant de travaux de 70 000 euros
 - Dégâts du gel : travaux vont commencer
 - Attente devis pour Champlong fontaine
 - Enfouissement basse tension sur la section du temple
 - Eglise : le cabinet Megret regarde ce qui est peut être inclus dans une première tranche à hauteur de 200 000 euros
 - Rencontre le 27 mars avec Sebastien Roll du SDEE pour le programme éclairage public
 - Temple : toiture finie, intérieur menuiserie pratiquement terminé, lambris neuf a pris l'humidité à certains endroits sur la voute, humidité dans l'angle au fond à gauche (correspond aux poubelles au bord de la route) à régler (François voit Francis Rouvière), pour les portes à la demande du conseil presbytéral rénovation prévue dans l'appel d'offre au lieu d'une nouvelle porte : le cm maintient la prestation prévu dans le marché
Lot électricité pratiquement fini sauf les suspensions
 - Délibération adoptée à l'unanimité pour la régularisation des captages suite au dossier remis par notre maître d'œuvre pour autoriser le maire à solliciter les subventions
Agence eau 11570
Cg48 : 4700
- La commune est sollicitée dans le cadre du PPRI du Haut Tarn : le document est à la disposition des élus pour faire des observations, le cm émettra un avis dans les deux mois requis
- Questions diverses :
 - Visite porte ouverte au pré platon le 13 ou 20 avril
 - Lettre jean François Pantel au sujet des accès pour l'Hermet
 - Le maire a reçu trois responsables de la poste : point sur la réorganisation et proposition de diminuer les heures : le conseil municipal s'oppose fermement et définitivement à cette diminution aux motifs que la poste a modifié ses modes de

calcul au sujet de l'activité et organise indirectement la baisse d'activité en ne respectant pas les heures d'ouvertures, le conseil municipal se réserve le droit d'attaquer juridiquement cette décision si elle devait être maintenue. Les habitants sont invités au maximum à faire leurs opérations au bureau de poste, tout autre opération (avec facteur ...) est comptait pour le bureau de Florac.

- Courrier reçu de la part des habitants de la rue qui demandent que l'on ne coupe pas les roses trémières dans la Grand'rue
- La commune de Fraissinet a pris un arrêté d'interdiction de stationnement pour le festival des métiers d'arts
- Présentation de la résidence d'artistes du printemps : création d'une œuvre autour de la passerelle, le cm doit définir le sentier land art pour positionner les premières œuvres au départ de la maison martin
- Réunion d'info du réseau stevenson le 04 avril au pont
- Demande de david Siatka pour une réservation de salle
- Le conseil municipal réfléchit à revoir ses tarifs pour la location de la salle des fêtes pour les soirées privées
- Déclaration de travaux pour des panneaux solaires à Montgros : avis favorable si intégration paysagère
- Grizac, assainissement : contact avec monsieur Tort pour régler le problème d'un point de vue technique et juridique acceptables : refus par courrier, une demande sera adressée au propriétaire du terrain voisin
- Emplois saisonniers : planning complet pour gites et camping ; pour la baignade choix du maître nageur